

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Froidchapelle, Monsieur Vandromme en date du 12/02/2019 ;

L'autorisation	N° EC145
Est délivrée à	Fabrique d'Eglises Sainte Aldegonde de Froidchapelle, représentée par Mr Jacques Dogné
Domicilié	Rue Terne Gilot, 9 à 6440 Froidchapelle
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Bâtiment Kepha située Place Albert 1 ^{er} , 1 à 6440 Froidchapelle
Capacité	30 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 11/02/2024.

Le 19/03/2019

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume